Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	étaples sur mer
Délibération n° 4	Conseil municipal du Lundi 16 octobre 2017
Direction Générale des Services	Domaine de compétence : 5.7 Intercommunalité

Le Lundi 16 Octobre deux mille dix sept à 19 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation : 10/10/2017

Membres présents : 27 puis 28 (Mr DACHICOURT Joël est arrivé à 19 h 17)

Membres ayant donné pouvoir : 5

Membre(s) excusé(s) : 5

Membre(s) non excusé(s): 0

Nombre de votants : 32 puis 33

Affiché le 19/10/10/2017

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Monsieur Frédéric CADET, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Lucien BONVOIS1N, Madame Maryse MAILLART, **Adjoints,** Monsieur Gérard ANDRE, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Richard KASPRZAK, Monsieur Christian RAMET, Monsieur Joël DACHICOURT, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Charlotte PERRAULT, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Georges BOUCHARD, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Laurie CAFFIER,Monsieur Yvon BRIHIER, Madame Isabelle ROMANCANT, Madame Angélique COUSIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERE.

Absent (s) excusé (s) : 5

Absent (s) non excusé(s) : 0

Votants : 32 puis 33 (Mr Joël DACHICOURT est arrivé à 19 h 17).

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien BAILLET

Objet : Approbation des statuts de la Communauté d'Agglomération d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Synthèse de la délibération :	Approbation des statuts de la CA2BM

Considérant que le conseil d'agglomération s'est réuni le jeudi 28 septembre 2017 et a délibéré sur la révision des statuts de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois,

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la révision des statuts de la CA2BM a été approuvée à l'unanimité par ses membres, et ce, à la suite d'une présentation faite lors de la conférence des maires et du bureau communautaire qui se sont tenus respectivement les 15 et 21 septembre 2017.

La mise en œuvre des statuts modifiés nécessitant une délibération concordante du conseil d'agglomération de la CA2BM et des conseils municipaux de chaque commune membre, Monsieur le maire propose d'approuver lesdits statuts de la Communauté d'Agglomération joints en annexe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver les statuts de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois.

La délibération est adoptée par **29 voix pour, 3 contre et 1 abstention.**

Vu pour être affiché le.19 Octobre 2017 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

VILLE D'ETAPLES SUR MER (P.D.C.)

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20171016-DEL4-161017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/10/2017